

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20120 - 77ÈME ANNÉE

## Paris doit écouter l'outre-mer et faire confiance

### Présidentielle : les projets des peuples d'outre-mer base d'une nouvelle politique

L'abstention massive outre-mer et le succès électoral chez les votants de candidats ayant une posture protestataire est le résultat de l'application d'une succession de loi qui n'ont pas permis d'empêcher la crise économique, sociale et politique de s'amplifier. Ces lois ont en commun une approche : l'élaboration se fait à Paris, et les peuples concernés sont au mieux consultés. La Conférence territoriale élargie aux forces vives proposée par le PCR inverse cette approche. Tout doit partir des propositions des Réunionnais formulées dans un projet de rassemblement. Il reviendra alors au gouvernement d'inscrire dans la loi les propositions de ce projet réunionnais, c'est-à-dire d'accompagner sa mise en œuvre sur les plans législatif et financier.

Depuis le début des années 1960, plusieurs lois spécifiques aux outre-mer ont été votées à Paris. Mis à part quelques exceptions comme les textes sur la Kanaky-Nouvelle Calédonie, ces lois ont considéré les outre-mer comme un ensemble homogène, différencié seulement par le statut : départements d'outre-mer relevant de l'article 73 de la Constitution, territoires autonomes relevant de l'article 74 de la Constitution. Cette approche rappelle que l'essentiel de l'élaboration de ces textes s'est fait à Paris, où les Outre-mer, peuplés d'à peine 2 millions d'habitants vivant à des milliers de kilomètres du continent européen, ne peuvent être le centre des intérêts des forces politiques d'un pays de 65 millions d'habitants situé en Europe.

Dans ce cadre, élus et forces vives des territoires concernés sont au mieux invités à donner leur avis sur les textes. Ces derniers sont avant tout construits à partir d'arbitrages budgétaires qu'impose un gouvernement.

#### Chronique d'un échec annoncé

Cette prédominance des intérêts parisiens sur ceux des peuples des outre-mer eut un acte fondateur :

l'application de la loi du 19 mars 1946. A la différence des lois ultérieures, ce texte est issu d'une revendication du mouvement social en Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion. Ces forces vives estimaient que pour sortir leurs pays de la misère, il fallait mettre fin au régime colonial et donner aux peuples de ces territoires les mêmes droits sociaux qu'aux citoyens vivant en France. La négociation avait permis d'aboutir à un compromis : la loi était promulguée le 19 mars 1946, mais l'égalité ne s'appliquait que le 1er janvier 1947. Or, Paris mit ensuite en avant des contraintes budgétaires pour refuser d'appliquer l'égalité. Il fallut 50 ans de luttes, et la démission en 1987 des députés PCR Paul Vergès et Elie Hoarau, pour qu'enfin l'égalité soit obtenue pour le SMIC et la plupart des prestations sociales.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les lois de programme ou d'orientation qui se sont succédé n'aient pas permis d'enrayer la montée du chômage de masse, de la pauvreté, du mal-logement. Car au fond, il s'agit jusqu'à présent d'acheter la paix sociale au moindre coût. Le résultat de cette politique se traduit par le résultat du premier tour de l'élection présidentielle : une abstention massive dans les Outre-mer, et les votants qui placent des candidats ayant une posture protestataire en tête de leurs suffrages. C'est la crise de confiance.

#### Conférence territoriale élargie

Pour rétablir cette confiance, Paris doit justement faire confiance aux peuples concernés par les textes spécifiques aux Outre-mer qui sont votés. Mettre fin au chômage de masse et au sous-développement des Outre-mer passe par des mesures structurelles qui devront être inscrites dans la loi. Qui d'autres que les personnes vivant quotidiennement les conséquences de cette situation sont-elles les mieux placées pour proposer et mettre en œuvre les mesures nécessaires ?

C'est le sens de la proposition du PCR : une Conférence territoriale élargie à toutes les forces

vives. Cette instance de concertation doit permettre d'entendre toutes celles et ceux qui ont des propositions pour faire avancer La Réunion, et de créer les conditions pour que toutes ces forces puissent travailler ensemble à élaborer un projet de développement pour notre pays.

Il reviendra alors au gouvernement d'inscrire dans la loi les propositions de ce projet réunionnais, c'est-à-dire d'accompagner sa mise en œuvre sur les plans législatif et financier.

Le second tour de l'élection présidentielle s'annonce

serré. Le risque d'un retour au pouvoir de l'extrême droite en France n'est pas exclu. Les outre-mer pourraient décider du résultat de cette élection. Dans ces conditions, il est plus que temps que Paris prenne conscience de la nécessité de changer de politique et donne les moyens aux peuples d'outre-mer de résoudre eux-mêmes les défis auxquels ils sont confrontés.

**M.M.**

## « Lé pli profétab amare oute bourik, plito ké risk kass oute kolé pou alé rode ali dan la ravine » : In kozman pou la route

Médame zé Mésyé, la sossyété koze èk mwin sé koze èk in kouyon, mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo masson.

Mézami, défoi i vo myé pran prékossion é si ou la obliy garanti aou, konte dossi l'annuiman kip é ariv aou. Si wi kite oute kaz, tak baro, atande pa volèr i vien vizite aou pou dir : mwin noré du take mon baro. Tro tar mounoir !

Konbien demoune i di, i fo mi é si, i fo mi fé la, mé i fé pa é o boudikonte ou la pankor bate lo zyé l'annuiman la fine arivé. Mon lansien profèssèr matématik téi di souvan : « I fo zamé fèr lo zour même saské wi pé romèe pou domin. ». Mi panss sé par li épar mon papa ké romète a domin sé in éspor nassyonal pou mwin : i paré sa i apèl prokrastination.

Sa la fé pèrde amwin lo tan dan ma vi. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# La CIVIS et le SIDELEC se mobilisent pour la Transition énergétique !

La CIVIS et le Sidélec Réunion ont signé ce 15 avril une convention pour mutualiser leurs efforts dans la lutte contre le changement climatique. Cet accord prévoit de travailler sur la maîtrise de la demande en énergie, la réduction de la consommation d'énergie fossile dans les transports et le développement des énergies renouvelable. La signature de cette convention a été l'occasion pour Maurice Gironcel, président du Sidélec Réunion, d'annoncer une proposition de sa collectivité : « l'élaboration d'un « memorandum sur le climat et la biodiversité » au sein de la Conférence Territoriale de l'Action Publique, élargie aux forces vives, afin de porter au plus haut niveau nos intérêts dans la co-construction d'un projet Réunionnais fait par les Réunionnais ». Voici le communiqué publié ce 15 avril par le président du Sidélec au sujet de cette convention.

« Le Groupe Intergouvernemental d'Expert sur le Climat (GIEC) lance une ultime alerte à la communauté mondiale : « C'est maintenant ou jamais ». Il y a urgence à agir pour sauvegarder et protéger toute la biodiversité. En d'autres termes il s'agit de créer enfin un monde dans lequel nous pourrions vivre en sécurité. La responsabilité est à la fois collective et individuelle.

Cela passe par une véritable prise de conscience sur la nécessité d'un changement profond de nos modes de pensée pour construire un nouveau modèle de développement qui se veut durable. Cela veut dire que si les origines de la crise écologique avec ses conséquences funestes sont connues, non seulement nous devons tourner le dos aux énergies fossiles et mobiliser toutes les énergies renouvelables mais en plus reconnaître notre interdépendance avec la Nature. La crise sanitaire actuelle liée à la Covid-19 en est une illustration. »

## Conséquences du changement climatique déjà visibles

À ce titre si l'Accord Universel sur le climat, adopté à Paris en 2015, est une avancée considérable nous sommes encore bien loin des engagements pris pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> qui accélèrent le réchauffement du Climat avec ses nombreuses conséquences, hélas, funestes. En fait, maintenir le statut-quo conduit l'humanité tout droit dans le mur. Cette voie extrêmement périlleuse a d'ailleurs été dénoncée par le Secrétaire général de l'ONU qui le 21 mars dernier a déclaré « nous marchons les yeux fer-

més vers la catastrophe climatique ».

Ici même à la Réunion, Météo France indique que les dernières modélisations annoncent une hausse des températures de 3 à 5 °C d'ici 2100. Cette hypothèse est réaliste d'autant que selon les scientifiques, l'île s'est déjà réchauffé de 1 °C depuis 50 ans. Les conséquences sont déjà visibles : records de température ; hausse des phénomènes climatiques. Nous avons encore en mémoire les cyclones Fakir, Dumazile, Berguitta et tout dernièrement Batsirai et Emnati.

## « CIVIS et Sidélec dans l'action »

Ce sont les raisons qui ont conduit la CIVIS et le Sidélec Réunion à se mobiliser, à notre échelle, pour la Transition énergétique sur la base d'une Convention de Partenariat. Les enjeux sont identifiés : maîtriser la demande en énergie, réduire la consommation d'énergie fossile dans les transports, promouvoir un mix électrique décarbonné, développer les énergies alternatives. La CIVIS et le Sidélec sont dans l'action !

Nous sommes également conscients que des efforts sont encore à faire pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et tendre vers la neutralité carbone en 2050... Il convient de tout mettre en œuvre pour lutter contre cette multi crise : économique, sociale, environnementale et sanitaire. Un des leviers est de continuer à sensibiliser l'opinion publique.

## « La Réunion doit parler d'une même voix »

« A sept mois de la prochaine COP 27, qui se tiendra en Égypte nous devons encore plus nous mobiliser pour préserver la vie sur Terre. Notre responsabilité collective et individuelle est engagée.

Ainsi, pour faire face aux défis des changements climatiques, La Réunion, territoire insulaire, fragile et vulnérable doit parler d'une même voix.

Le Sidélec propose l'élaboration d'un « memorandum sur le climat et la biodiversité » au sein de la Conférence Territoriale de l'Action Publique, élargie aux forces vives, afin de porter au plus haut niveau nos intérêts dans la co-construction d'un projet Réunionnais fait par les Réunionnais. »

**Maurice Gironcel**  
Président du Sidélec Réunion

# Oté

## Zistoir pou rakonte dsi galé

### L'avé inn foi Esope, zésklav épi filozof

Mézami, kan mi anparl Esope, mi souvien Michel Morel, in kamarade Sin-Jo la fine pass l'ote koté d'la vi. Michel, ouvriyé linprimeri, té i yème lire é souvan dé foi li té anparl amwin son bande léktir. Sé konmsa k'in zour nou la koze dsi in zistoir Esope. Esope ! Kissa lété moune-la ? Esope, momandoné dann son vi lété zésklav, pars prizonyé la guèr. Listoir sansa zistoir i rakonte li téi bégèye in bonpé épi parétil vilin vèye pa koman. Afors travaye dsi li même li la nyabou sorte son kondission, sirmonte son bégéyaz épi li la dévni écrivain mèm invantèr in zanr litèrèrè i apèl fable, in kador dann lo déba rante bande filozof.

L'avé inn foi, pou inn bone foi...

Dann tan li lété zésklav, Esope l'avé in mètr é moune-la l'avé in gran zardin avèk in bonpé plantassion dodan. Mé oila dann zardin-la konm dann d'ote, mové zèrb téi pouss myé ké bande plantassion li téi fé. Si tèlman ké défoi li té blijé alé ashtë frui avèk léguime li nora du trouv normalman dann son zardin.

Donk in zour li la prezante la kaze in zardinyé é li la domande lo frui, léguime épi zépiss li l'avé bézoin é Esope téi akonpagn ali. Kan li té fine pran son néssésèr, li di avèk lo moune la fourni ali son bande kékshoze : « konbien i doi aou ? ». Zot i oi lo moune té onète kant mèm... Li atande lo moune i di ali : « wi doi tan d'dragme-la moné la grèce anssienneman »

Mé lo moune la réponde ali : « wi doi amwin tan, sof si wi ésplike amwin in n'afèr. Si wi

ésplike amwin pou kossa mové zèrb i pouss bien épi i grandì dann mon zardin é mon plantassion i prospère pa. La natir sé lo mèm pou inn é pou l'ote, mé lé konmsa é pa otroman. »

Krik ! krak ! Kriké ! kraké !

Lo kliyan i rofléshi a kass son tête mé li na poin la répons ki konvien ali, si tèlman li di, li va pèye son fournitire é sar pli fassil pou li. Amoinss ké Esope néna in répons pou doné.

Esope i di li pé trouv in répons é répons-la lé dan la natire. La natire lé konm nou : li fé toute pou son zanfàn prope, mé li ral déyère si la pa son zanfàn... In tan téi di pa issi mèm La rényon : « Zanfàn la pa mwin, mi done pa manzé, mi nourri pa lo vèr pou pike mon kèr ». La kouyoniss lé inivèrsèl sa non ?

Lo dé pèrsone i ékoute Esope é zot i di, zot la bézoin pliss zéspikassion. Alor lo zésklav fitir écrivin filozof i fé pou répons :

La natire i soign son zanfàn, lo bande zèrb sovaz, mé li soussyé pa soign sak demoune la planté – sak demoune i plante sé li k'i doi soigné. La natire néna assé zokipassion avèk bande zèrb natirèl. Mi kite azot rofléshi la dsi é ni rotrov pli d'van pou in n'ote zistoir.

L'avé inn foi pou inn bone foi méssyé lo foi la manze son foi èk in grin d'sèl – koton mayi i koul, rosh i flote.

*Justin*